



L'Espace Citoyen
du Grand Annecy

CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT



Plan Climat Air Énergie Territorial **Avis de l'Espace Citoyen**

Septembre 2020

Table des matières

-  1 Préalable
-  2 Avis général sur le PCAET
-  3 Avis sur la thématique A
Vers une mobilisation de tous les acteurs du territoire : capacité du Grand Annecy, capacité des citoyens
-  4 Avis sur la thématique B
Entre intentions et pratiques, garantir la cohérence et définir les priorités
-  5 Avis sur la thématique C
Face aux défis du climat, un territoire à l'heure des choix économiques et démographiques
-  6 Qu'est-ce qui fera la réussite du PCAET ?
-  7 Retours d'expérience des membres du Groupe PCAET en quelques verbatims...

Préalable de François Blanchut, président de l'Espace Citoyen

Produire un avis citoyen sur le plan climat air énergie territorial du Grand Annecy s'est avéré être un exercice passionnant sans pour autant être de tout repos :

*... par l'enjeu qu'il représente pour l'avenir de notre territoire,
... par les clivages qu'il met en exergue entre experts, associations environnementales, entre élus et citoyens,
... par l'importance d'un document qui a fait l'objet d'un travail préalable très poussé, foisonnant de données techniques, souvent très pointues mais parfois aussi insuffisamment précises.
... par l'engagement des élus communautaires qui l'ont arrêté à une très grande majorité.
...mais aussi par l'engagement fort et constant des 15 membres volontaires de l'Espace citoyen.*

*Constituer le groupe qui allait s'atteler à la tâche n'a pas été difficile, faire travailler des citoyens aux parcours et aux engagements si différents ne présupait pas d'emblée la production d'une œuvre collective.
Ce groupe s'est avéré constant dans l'engagement, sérieux dans les productions et respectueux dans les échanges qui furent nourris et parfois animés.*

Trois réunions pour faire connaissance du sujet, deux séminaires en visioconférence pour analyser les actions, deux visioconférences avec les élus et les services, trois séminaires d'écriture pour synthétiser et faire des propositions, sans compter le travail « à la maison ». Il a fallu toutes ces étapes et ces efforts pour produire cet avis.

Un avis de citoyens qui partagent l'envie et la volonté de protéger et d'améliorer leur territoire de vie, qui posent des exigences à hauteur des défis auxquels notre planète est confrontée.

Nous avons choisi de structurer notre avis autour de trois thématiques afin d'avoir une vision transversale du plan :

- *Thématique A : vers une mobilisation de tous les acteurs du territoire : capacité du Grand Annecy, capacité des citoyens*
- *Thématique B : entre intentions et pratiques : garantir la cohérence et définir des priorités*
- *Thématique C : face au défi du climat, un territoire à l'heure des choix économiques et démographiques*

Nous avons analysé par ailleurs chacune des actions du Pcaet (Plan Climat Air Energie Territorial). La totalité de ces éléments sont reproduits dans l'analyse détaillée par action jointe à cet avis.

Notre contribution se veut constructive, si elle est critique c'est pour vous engager, vous qui avez mandat des citoyens, à faire mieux, plus fort, plus vite pour la transition écologique de notre territoire. Mais cet avis doit aussi être utile à l'ensemble des citoyens du Grand Annecy vus ici non comme des spectateurs mais comme des contributeurs à la réussite du Pcaet

Pour l'Espace citoyen, ce document n'est pas une fin en soi mais une étape dans les échanges qui doivent vivre en permanence entre élus et citoyens pour au moins la durée du plan.

Prenons- rendez-vous très vite pour échanger sur ce document.

Au terme de ces mois de travail marqués aussi par la crise sanitaire majeure que nous traversons nous tenons, avec François Gin qui a co animé ce groupe, à remercier bien sûr chacun de ses membres mais aussi les élus et les responsables des services du Grand Annecy pour leur disponibilité et la qualité de nos échanges.

François Blanchut, président de l'Espace Citoyen

Nous tenons à souligner que **le Pcaet couvre largement l'ensemble des thèmes de vigilance au regard des défis environnementaux de nos territoires.**

L'ambition générale du plan est étayée par un inventaire d'actions bien explicitées.

Selon nous, la gravité des enjeux nécessite le plein investissement des élus en vue d'éradiquer les nuisances préjudiciables au climat et promouvoir des pratiques vertueuses.

De fait, le Pcaet ne peut être vu comme une simple déclaration d'intentions sous couvert de bonne conscience, ou un catalogue de mesures disparates destinées à satisfaire le plus grand nombre.

1) Temps de l'action : une conjoncture propice au changement

Le contexte global plaide en faveur d'une approche nouvelle et de prévention des risques naturels, à l'heure d'une prise de conscience collective d'une dégradation rapide de la situation : pollution de l'air, de l'eau, des terres, canicules, assèchement des rivières, appauvrissement des sols, atteintes à la faune et à la flore, répercussions sur la santé.

Les attentes des citoyens se font pressantes dans d'autres domaines également, socio-économique en particulier (mouvements de revendications, de contestations).

Tout ceci renforce l'interpellation lancée aux édiles locaux que nous souhaitons relayer afin de contribuer activement à l'avènement d'un monde meilleur.

2) Champ de l'action : un cadre privilégié, un territoire à taille critique, un engagement collectif et solidaire

Nos paysages constituent **un cadre naturel exceptionnel** irrigué par de nombreux cours d'eau et valorisé par un lac emblématique. Nous insistons sur le fait que **la qualité de l'eau doit être préservée au même titre que la qualité de l'air.**

L'agglomération annécienne est circonscrite dans un bassin de vie pertinent, correspondant à un maillage territorial qui a du sens. **Les différentes communes, parties prenantes, doivent toutes se sentir obligées**, de notre point de vue, par la mise en œuvre effective des orientations du Pcaet au profit de l'ensemble du territoire.

3) Conditions de réussite de l'action : clarté, lisibilité, niveau de connaissance

Nous sommes d'avis que **la stratégie se doit d'être lisible et compréhensible pour chacun.** Les priorités, les acteurs, les actions, les budgets, les modes de suivi, d'évaluation et de concertation citoyenne, sont autant d'éléments à exprimer clairement.

Au regard du nombre important d'actions (68) constituant le Pcaet, il apparaît que certaines dépendent exclusivement des compétences de l'agglomération et que d'autres relèvent de tiers pour leur exécution ;

De ce fait il est suggéré :

- **Une identification de manière simple et lisible des projets pour lesquels le Grand Annecy est responsable à 100%** et à cet effet de présenter sous forme d'organigramme ou de tableau les responsabilités et compétences respectives des différents acteurs impliqués ainsi que les instances décisionnaires.
- **Un classement des actions prioritaires** en fonction des contraintes identifiées et des acteurs concernés est également proposé.

Ces présentations destinées aux citoyens doivent être conçues non pas sous la forme d'un langage technicien mais plutôt être exprimées dans **une approche visionnaire, explicitant clairement et simplement les ambitions.**

L'intérêt et l'engagement des habitants du Grand Annecy seront d'autant plus importants qu'ils pourront, grâce à **des indicateurs accessibles à tous**, suivre l'avancement du Pcaet, les difficultés rencontrées, les aménagements apportés et les adaptations mises en oeuvre.

La formation doit servir les objectifs liés aux enjeux climatiques. Nous estimons qu'un bon niveau de connaissance de la part des décideurs sur les thématiques climatiques du plan est indispensable pour leur permettre d'appréhender toute leur complexité. De même, les jeunes générations devraient pouvoir bénéficier d'une formation aux enjeux climatiques, intégrée à l'enseignement général ou technique, favorisant une sensibilisation précoce aux comportements vertueux en matière d'environnement. Ces enseignements pourraient servir de passerelles entre les différents acteurs : l'université, les espaces de formation (associations, forums, université populaire...), les « MOOC » formations à distance.

Avis sur la thématique A

Vers une mobilisation de tous les acteurs du territoire : capacité du Grand Annecy, capacité des citoyens

Avis général sur la thématique

Le grand Annecy bénéficie d'un atout : une population sensibilisée à la protection du territoire. Cet atout est aussi une exigence : la garantie d'une mobilisation de la population et d'emmener tous les acteurs.

L'ennemie à la participation est l'absence de cohérence. Ce besoin de cohérence doit bien sûr concerner les autres plans en cours ou à venir – Plan de Déplacements Urbains, Projet de territoire, Plan Local d'urbanisme Intercommunal – Habitat et Déplacements (Pluihd) ...- mais aussi chaque action engagée par le Grand-Annecy au quotidien. C'est une des conditions pour permettre au Pcaet d'être réellement efficace.

Certes, le Grand Annecy propose des projets intéressants, mais ses ambitions semblent trop souvent dépendre d'autres partenaires institutionnels et laisse à penser que le Grand Annecy se retranche derrière ces partenaires en ne prenant pas assez d'engagements fermes pour lui-même (un budget indépendant, pluri annuel par exemple).

La capacité à agir ensemble passe aussi par des mots forts et des verbes d'action à utiliser dans le Pcaet. Plutôt que des invitations à faire ou des chartes peu contraignantes. Enfin les élus doivent mettre en lumière les limites du Pcaet (financières, freins venant de certains partenaires/acteurs locaux à identifier).

La mobilisation de tous les acteurs dépendra surtout de la mobilisation de tous les élus du Grand Annecy et à ce titre, la formation des élus est un enjeu majeur.

Mobiliser les citoyens passe par une communication transparente et régulière sur l'avancée du plan et son évaluation. Les élus se doivent d'être francs, réalistes et sérieux dans le déroulé du Pcaet. Ce sera entendu comme un respect du citoyen.

Les élus oeuvrent pour l'intérêt général et sont responsables des conséquences des choix dans l'avenir. Se poser simplement la question de savoir si la décision prise est bien comprise de la population dans son déroulé, ses ambitions, ses ajustements et si elle est de nature à satisfaire le plus grand nombre.

Trois éléments importants ...et pourquoi

- Le Pcaet doit être un filtre permanent et impératif appliqué à chaque acte de gestion du Grand Annecy.
- Il est indispensable de commencer vite et fort pour engager tous les acteurs. Marquer le début du Pcaet par une étape forte, un vrai nouveau départ. Par exemple la mise en place d'une délégation (un premier vice-président à la transition énergétique du territoire, ou le renoncement à un ancien projet trop climaticide et une réaffectation de son budget...)
- Ce plan doit mobiliser tous les citoyens, favoriser les débats participatifs et accompagner toutes les initiatives (des plus ambitieuses aux plus modestes). Les débats participatifs doivent être organisés au plus près du terrain et associer toutes les forces du territoire, citoyens et particulièrement les jeunes (adolescents), associations, et le monde économique afin d'éviter les différences de traitement entre eux.

Trois éléments à éclaircir

- Éclaircir les moyens à mettre en œuvre pour baisser la facture énergétique du territoire. Repréciser où on en est, d'où on vient et où on va.
- Le Pcaet est un projet complexe qui doit être pris en compte avec patience, rigueur et données objectives. Peut-être en faire moins, mais de façon fonctionnelle en identifiant les priorités.
- Éclaircir les rôles / missions / conditions de fonctionnement des conférences de consensus, définir l'implication des conseils de quartier et identifier quelles structures dans les communes, groupes locaux, comités spécifiques peuvent être mobilisés (référents Pcaet, élus ?).

Trois préconisations pour aller plus loin

- Besoin d'emmener les citoyens non convaincus – communication plus large / mise en place de certaines contraintes (ex : contraintes expérimentales non punitives avec un bilan ou une évaluation : journée sans voiture ou journée vélo, suppression de places de parking...) / Propositions de nouvelles façons de vivre, de nouvelles découvertes. A ce titre engager le projet « capitale verte Européenne » serait un véritable élément fédérateur.
- Installation d'un jury (action 1) pour étudier tous les projets : mettre en avant la cohérence et les incohérences en lien avec le Pcaet.
- Mise en place d'un site dynamique / créatif sur le climat. Élaborations participatives (bourse aux idées, échanges d'expériences, valorisation des projets locaux). Implication et motivation des citoyens : mettre en place un outil interactif permettant au citoyen de suivre l'évolution des actions du PCAET.

Avis sur la thématique B

Entre intentions et pratiques, garantir la cohérence et définir des priorités

Avis général sur la thématique

Nous partageons la conviction que la notion de cohérence est essentielle tant en termes de crédibilité du plan que d'efficacité des actions projetées.

Il convient donc tout d'abord de garantir cette cohérence entre des objectifs qui relèvent d'échelles de temps différentes, à savoir un projet politique étalé sur 30 ans et des réalisations concrètes à court et moyen terme.

Selon nous la cohérence s'impose également entre les différents acteurs et décisionnaires concernés. Cette complémentarité est à rechercher en utilisant comme levier le débat contradictoire.

Sur un thème aussi important pour la vie des habitants du Grand Annecy, nous pensons que l'adhésion est préférable à la contrainte et que les élus ont un rôle éminent à jouer pour entraîner l'engagement des citoyens. Cela passe par une formation spécifique des élus non seulement du conseil d'agglomération mais aussi des communes constitutives du Grand Annecy.

En effet les enjeux et la complexité d'un dossier comme celui du Pcaet implique à notre avis que les élus communautaires et municipaux, a fortiori ceux siégeant dans d'éventuelles commissions spécifiques à ce thème, aient une maîtrise suffisante d'un tel dossier.

Dans la recherche de cohérence et d'établissement des priorités nous affirmons que doit être garantie la volonté d'agir à l'échelle du territoire du Grand Annecy, dans son ensemble et sans exclusion. Pour nous, il serait vain en effet de mettre en place un centre-ville apaisé tout en déplaçant conjointement « à la campagne » ou en montagne les activités sources de bruit et de pollution.

Toujours dans la volonté de garantir la cohérence du Pcaet nous estimons que les documents structurants, tels que le PLUIHD constituent une porte d'entrée essentielle à exploiter. Dès les premières réalisations concrètes, les contre exemples sont impérativement à éviter (par exemple les citoyens ne pourraient comprendre que des aménagements routiers soient conçus sans complémentarité avec des pistes cyclables, ou encore que des constructions voient le jour sans accès rapide à des espaces verts).

Trois éléments importants ...et pourquoi

- **Pour garantir la cohérence : adhésion et/ou contrainte ?**

Même si chacun reconnaît que l'adhésion est préférable à la contrainte, celle-ci peut s'avérer nécessaire. Elle sera d'autant mieux acceptée par les citoyens qu'ils pourront en mesurer les effets positifs et concrets sur leur territoire.

La cohérence des actions soumises à divers calendriers reposera ainsi sur un choix pertinent des priorités. Par exemple, celles-ci viseront les actions concernant le plus grand nombre, ou améliorant significativement la qualité de l'air.

- **Des partenaires acteurs**

Selon nous la réussite du PCAET pourra être assurée à la condition que l'ensemble des partenaires concernés (entreprises, associations, citoyens...) se mobilise en tant qu'acteurs effectivement engagés.

A cet effet ils ont besoin, au regard du plan d'actions, d'une approche visionnaire et adaptée, différente dans sa forme de celle réservée aux techniciens chargés de la gestion.

Spécifiquement pour les citoyens, des indicateurs de suivi ciblés et motivants permettront de mesurer les résultats et la contribution de chaque action.

Il apparaît ainsi que la communication est essentielle et doit faire preuve d'efficacité. Parmi les moyens à utiliser, les panneaux d'affichage à l'entrée des communes, par exemple, sont largement mis en avant.

- **L'intérêt du maraichage : un exemple concret à développer sans attendre**

Il est proposé d'identifier rapidement les terrains propices au maraichage, en prendre la maîtrise et y installer des agriculteurs.

Cela permettra d'augmenter de manière significative le taux de production et de consommation locale, ainsi que de préserver des terres agricoles contribuant de la sorte à l'autonomie alimentaire du territoire.

Trois éléments à éclaircir

- **L'attractivité du Grand Annecy**

Cette notion est revenue régulièrement dans les échanges autour du Pcaet. Ressentie soit comme un atout soit comme un inconvénient, elle varie selon l'analyse et le statut de chacun (personnes âgées, jeunes, sportifs, frontaliers).

Une attente est donc exprimée sur les critères de définition de l'attractivité en fonction des différentes populations.

De même les indices de satisfaction sont à définir, ainsi que les signaux d'alerte retenus pour anticiper les situations contraires à la préservation de la cohésion sociale.

- **Construire autrement**

Des explications sont à développer quant aux projets d'envergure que sont la politique agricole du Grand Annecy et la protection des zones humides. La même demande vaut pour chaque mètre carré bétonné.

- **Pluihd et Pdu**

Le Pdu ayant été cité comme le volet déplacement du Pluihd, la relation entre ces deux dispositifs et leur place au regard du Pcaet gagneront à être précisées, rappelées et relayées régulièrement pour la bonne compréhension de cette question.

Trois préconisations pour aller plus loin

- **Privilégier l'adhésion sans pour autant exclure la contrainte**

Incontestablement, l'adhésion est préférable à la contrainte, mais une fois les urgences définies, nous pensons qu'il faut accepter d'être amené à prendre des mesures directives. Elles sont à expliquer aux citoyens en faisant comprendre le danger immédiat pour l'environnement que constituerait la poursuite, sans changement, d'anciennes méthodes ou comportements ancrés dans les habitudes.

Selon nous la maîtrise et la compréhension des problématiques environnementales constituent un atout pour affronter les urgences.

- **Prêter attention au risque de rupture sociale**

Nous partageons le sentiment que « nous ne sommes pas tous égaux vis à vis de l'Environnement ». L'hétérogénéité des situations liée aux lieux et conditions d'habitation produit des inégalités en la matière. Pour nous donner à chacun la possibilité de « disposer » d'un peu de terre, même sur son balcon », permet de renouer positivement avec la nature et en même temps, d'en mesurer la fragilité.

- **Communiquer en toute transparence : un gage de réussite**

Nous estimons que la transparence sur l'avancement de la démarche, la vérité sur la réussite et les échecs communiquée auprès du plus grand nombre sera un gage de réussite.

Dans ce contexte, travailler avec les copropriétés mais aussi les conseils de quartiers apparaît à notre avis comme un levier efficace pour agir en faveur de la transition écologique du territoire

Avis sur la thématique C

Face aux défis du climat, un territoire à l'heure des choix économiques et démographiques

Avis général sur la thématique

Les stratégies en faveur du climat doivent intégrer, dès l'amont, l'impact d'une croissance démographique et économique. La conciliation entre ces perspectives et la préservation du climat, pour complexe qu'elle soit, appelle, selon nous, une anticipation des réponses à apporter aux défis que cela provoquera.

Certaines questions sont posées :

La première porte sur les exigences préalables à l'arrivée de nouveaux arrivants, résidents ou entreprises

- respect de pratiques vertueuses pour le climat et l'environnement de la part des nouvelles entreprises s'implantant dans l'agglomération : matières premières, procédés de fabrication, rejets ;
- respect des normes environnementales les plus récentes pour les nouveaux projets immobiliers ;
- incitation des nouveaux habitants à adopter des comportements écologiques

La deuxième concerne l'aménagement du territoire. Nous invitons les acteurs locaux à veiller à assurer un aménagement raisonné entre milieu rural et milieu urbain, entre zones d'habitation, zones agricoles et zones d'activités économiques.

La troisième est d'ordre démographique. Nous préconisons, dans la mesure du possible, de réfléchir à une notion de seuil critique de concentration de population et de touristes au-delà duquel l'agglomération serait exposée à un risque d'intensification des pollutions et des nuisances. Le concept de tourisme raisonné peut servir de cadre de référence à la réflexion dans le but de prévenir une sursaturation. L'exemple édifiant de Venise submergée par des vagues de touristes illustre le problème.

Trois éléments importants ...et pourquoi

- **Une cherté de la vie, facteur d'éloignement du cœur de ville**

Un coût de la vie parmi les plus élevés de France compromet la notion d'équilibre social au sein de l'agglomération.

L'activité frontalière, la pression touristique, la prolifération de résidences secondaires, d'offres de location AirBnB, engendrent une inflation du coût du logement préjudiciable à certains égards.

Ainsi, repoussés à la périphérie de l'agglomération, de nombreux actifs se trouvent confrontés à la nécessité d'un éloignement de leur lieu de travail engendrant des déplacements quotidiens. Par ailleurs, certaines entreprises peinent à recruter de la main d'œuvre, voire à la fidéliser, sur place, durablement.

- **Une frontière partagée avec Genève : avantage et inconvénient**

La forte attractivité des salaires suisses séduit des milliers d'actifs du bassin annécien.

Notre agglomération souffre de cette proximité à plusieurs titres :

- les forces vives nécessaires aux activités locales désertent, en partie, les entreprises du bassin annécien ;
- les nombreux trajets de frontaliers contribuent à amplifier la pollution automobile ;
- les impacts de niveaux des revenus, très supérieurs à ceux constatés au plan local, participent à l'inflation du coût du logement avec pour conséquence de chasser les travailleurs annéciens du cœur de ville.

Nous souhaitons attirer l'attention des élus locaux sur cette question particulièrement sensible qui appelle des solutions de nature à éviter que l'agglomération annécienne ne devienne une banlieue de Genève.

- **Une économie et un commerce local centrés sur le bassin de vie, dans le respect du climat et des habitants du territoire**

Nous sommes d'avis que la préservation du climat passe par un recentrage des commerces et des entreprises sur l'agglomération.

Un exemple pour illustrer l'idée générale : les commerces des centres villes présentent une offre pléthorique de vêtements sportswear alors même qu'il est désormais impossible, faute de quincaillerie, de se procurer un simple tournevis sans devoir effectuer un trajet automobile de plusieurs kilomètres pour se rendre dans des zones commerciales éloignées.

La proximité par rapport au bassin de vie des commerces et d'entreprises non polluantes présente l'avantage de réduire la pollution atmosphérique.

Trois éléments à éclaircir

- **une transition énergétique pour préserver la qualité de l'eau du lac**

Le lac souffre des épisodes caniculaires avec un étiage suscitant l'inquiétude pour l'avenir. Il pourrait subir la pollution provenant du développement de navettes lacustres ou du développement de bateaux à moteur qui, au prétexte de réduire la pollution routière transfèreraient cette pollution au lac ; solutions contreproductives.

Pour nous, les décideurs locaux ont un rôle important à jouer dans la recherche de solutions d'avenir : priorité aux moteurs électriques, aux bateaux non-polluants, dont certains modèles sont testés sur le lac Léman (catamarans munis d'ailerons, mus par un moteur électrique, ne provoquant pas de vagues, concrétisant un projet développé par une start-up locale).

- **un plan au service d'une neutralité énergétique pour faire face à l'expansion de l'agglomération**

Dans une perspective d'accroissement de la population et du tourisme, outre la sensibilisation des nouveaux arrivants aux gestes écologiques, que nous appelons de nos vœux, nous pensons qu'il serait judicieux d'engager le plus tôt possible des mesures de réduction des consommations d'eau et d'énergie pour assurer un équilibre soutenable au plan climatique.

Le développement économique local doit pouvoir, dès à présent, promouvoir l'implantation de secteurs d'investissement d'avenir et de recrutement local, engagés au plan climatique et environnemental.

L'idée vise un objectif de « zéro nuisances dynamique » concept consistant à ne pas dégrader, dans la durée, le niveau de consommation d'énergie malgré un afflux prévisible de population, en appliquant, dès à présent, les mesures d'économie d'énergie adaptées.

- **Articuler le bien-être des habitants et actifs de l'agglomération avec les effets du tourisme et du travail frontalier.**

Nombre d'habitants vivant et travaillant au sein de l'agglomération considèrent que les politiques locales sont particulièrement favorables aux touristes et aux travailleurs frontaliers, et qu'ils en subissent les impacts négatifs dans les domaines économique, social et environnemental.

Soit, cette impression révèle une réalité objective, soit elle est erronée. Dans les deux cas, nous préconisons aux acteurs politiques de rassurer les annéciens sur la prise en considération, prioritairement, de leurs aspirations au bien-vivre ensemble au sein de l'agglomération.

Trois préconisations pour aller plus loin

- **Mieux comprendre les enjeux, les acteurs, les marges de manœuvre**
Le Pcaet contient une série d'actions sans toutefois identifier des domaines prioritaires, ni préciser le partage des compétences entre celles qui relèvent de l'agglomération et celles qui relèvent des communes qui la composent, pour la mise en œuvre effective des actions. Nous suggérons de clarifier ces aspects du plan.
Nous considérons qu'il serait utile de disposer d'une cartographie des actions et des acteurs, sans quoi, le Pcaet risque d'être perçu comme étant plus déclaratif que volontariste.
- **Mieux structurer la stratégie de changement : tableaux de bord, outils de suivi**
Toute dynamique de changement prévoit l'articulation entre plusieurs phases : diagnostic, stratégie, plan d'action, exécution, suivi du projet, bilan, évaluation. Elle définit des échéances balisées, des budgets précis, des pilotes identifiés, enfin des outils de suivi assurant l'avancement réaliste du projet.
Cela suppose des données de départ fiables et récentes et d'indiquer ce que cela implique pour chaque étape (ex : pour atteindre -8% de GES, cela suppose tel type d'effort, etc, ..).
Nous suggérons d'accompagner le document général d'une annexe apportant une vue d'ensemble sur ces sujets. De même que nous considérons qu'il serait utile de disposer de fiches complémentaires à l'exemple d'une cartographie des espaces naturels et artificialisés, des sites de captage en volume d'eaux, des quantités de déchets produits, d'énergie consommée, etc.
- **Redéfinir la stratégie touristique du Grand Annecy**
Site d'événements, sportifs, culturels, de séminaires professionnels, station touristique fréquentée, l'agglomération tire profit de ces atouts, en même temps qu'elle en subit les conséquences sur le plan écologique.
De notre point de vue, il est nécessaire de redéfinir la stratégie touristique du territoire en associant toutes les parties prenantes sans oublier les habitants. Il s'agit de prendre en compte les impacts sociaux et environnementaux et de prévenir une sur-fréquentation qui pourrait dénaturer le territoire.
La réalisation d'une charte d'accueil est souhaitable. Elle ne se limiterait pas à la promotion des attraits de la région mais inviterait également à être attentif, de la préparation des déplacements pour se rendre à Annecy jusqu' à la fin des séjours, au respect de pratiques et comportements préservant les richesses naturelles de l'agglomération.

5

Qu'est ce qui fera la réussite du PCAET ?

1. Un engagement fort des élus de tous bords à mettre en œuvre dix priorités avec délais et moyens adaptés exclusivement dans l'intérêt général.
2. Des outils de suivi pertinents partagés avec les citoyens.
3. Une formation adaptée pour toutes les parties prenantes.
4. Des acteurs impliqués dans les progrès attendus par les habitants de l'agglomération.

6

Retours d'expérience des membres du Groupe PCAET en quelques verbatims

A la question : « Comment avez-vous vécu cette expérience de participation à la rédaction de l'avis du PCAET ? Vos étonnements, vos surprises, votre perception générale... », les membres du Groupe de travail ont répondu ...

« J'ai trouvé l'exercice stimulant, l'organisation et la tenue des réunions tout à fait satisfaisantes. J'ai apprécié l'animation des rencontres ainsi que le respect et l'écoute mutuelle des participants. Les échanges étaient constructifs. Les prises de notes et restitutions étaient rapides et conformes aux travaux des groupes. J'ai regretté que la plupart des travaux, depuis le confinement, voire ensuite, privilégiaient le mode visioconférence. Je n'ai pas de suggestions particulières à faire pour améliorer le travail du groupe. Merci et félicitations . »

« Cette expérience était très enrichissante. J'ai trouvé que l'organisation malgré les conditions particulières était très bien faite. J'ai eu un peu peur au début de ne pas être à ma place, ne faisant partie d'aucune association et n'ayant aucune connaissance particulière ni aucun sujet qui me tenait à cœur, mais j'ai réussi à trouver une place dans l'équipe. Cela permet aussi d'apporter un regard un peu plus neutre je pense. La disponibilité des élus et des accompagnants était aussi très appréciable. Je n'ai pas pu apporter la plus grosse des contributions étant jeune maman active mais j'ai essayé d'être le plus présente possible. J'ai trouvé que les participations en petits groupes étaient plus constructives que les débats du début. Je pense que c'est important de conserver cette façon de travailler. Merci à tous et à bientôt. »

« Un groupe très motivé, un temps fort d'échanges entre citoyens sur un sujet majeur pour notre territoire. Un gros investissement pour un travail collectif à partir de nos différences. L'animation très professionnelle et des méthodes de travail efficaces nous ont aidé. J'ai apprécié la relation avec les services et les élus qui ont pris le temps de répondre à nos questions. »

« La rédaction de l'avis n'est pas encore achevée. Je peux cependant déjà formuler que le contexte de notre travail dans sa formule en visioconférence (seule solution possible dans le contexte sanitaire qui maintienne les délais prévus pour rendre cet avis) ne me satisfait pas complètement. La technique a relativement bien fonctionné, par contre elle a favorisé des échanges un peu trop formels à mon goût, et n'a pas permis de rebondir aux idées des uns et des autres aussi bien qu'en présentiel... L'organisation a été très efficace mais l'animation presque trop professionnelle et il me semble qu'on a perdu un peu de la spontanéité de nos points de vue de citoyens. Notre participation a été active et dense, à la hauteur de nos propres attentes de ce PCAET ! J'ai apprécié la collaboration des services et des élus à éclaircir certaines de nos interrogations. A ce jour et malgré le fort investissement des uns et des autres, j'ai quand même plus le sentiment d'être devant un document obligatoire, avec de nombreuses propositions intéressantes mais qui restent très en dessous du changement de stratégie nécessaire aux enjeux d'un PCAET sur notre territoire. »

« Très bien organisée et une bonne animation. Très efficace lorsque nous avons eu le temps de préparer à l'avance le sujet. La première séance de travail sur l'avis pour laquelle il n'y avait pas d'info préalable et un peu de flottement a démontré l'importance de la préparation individuelle des réunions. »

« Travail très intéressant et motivant, dynamisant pour participer à d'autres réflexions de ce type (si cependant nos avis sont consultés et suivis d'effets) Organisation efficace avec des visuels clairs. Belle présence des animatrices et animateurs. Travail remarquable de saisie, de synthèse et d'organisation de nos réflexions Zoom nous a bien reliés ! Etonnements : que nous soyons si peu à participer à ce genre d'ateliers ; 15 est un effectif très réduit pour la somme de travail à réaliser et la diversité des avis et des connaissances à mutualiser. Nous n'en serions que plus crédibles ; Il faudrait vraiment faire mieux connaître l'Espace citoyen : nous en parlons entre nous mais peu connaitre son existence. »

« Étonné du peu de personnes y participant. Bonne surprise de la réactivité au moment de la covid19. Perception générale d'une commande obligatoire de la part du Grand Annecy et de devenir un peu faire valoir »

« Des échanges intenses mais passionnants entre citoyens passionnés même si nous ne sommes pas tous du même avis... La vidéo conférence forcée a finalement été une bonne chose en nous obligeant à être (peut-être) un peu moins bavards et à aller à l'essentiel. Sur ce plan l'accompagnement de Géraldine, Isabelle, Mylène... a été déterminant : un grand merci à elles. Merci aussi aux services d'avoir pris du temps pour répondre à nos nombreuses questions. J'ai moins apprécié les réponses des élus (certaines me font penser que le PCAET est pour eux plus subi que désiré, d'autres me font frémir...). J'espère que notre engagement leur témoignera pour le moins de la forte attente des citoyens dans ce domaine et que notre avis leur sera utile. »



L'Espace Citoyen du Grand Annecy

CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT

Grand Annecy
46, avenue des Iles
BP 90 270 • 74 007 Annecy
Tél. 04 80 48 07 32
espacecitoyen@grandannecy.fr

L'Espace Citoyen c'est quoi ?

Il s'agit d'une **instance de démocratie participative** constituée de membres bénévoles issus de la société civile et de représentants des institutions et associations du territoire, qui effectue des **missions de consultations et de propositions** sur les orientations majeures des politiques locales. Véritable **outil d'aide à la décision**, l'Espace Citoyen accompagne le **Grand Annecy** dans l'évolution du bassin de vie en formulant des avis citoyens. Dans les différentes thématiques abordées, il s'applique à traiter **des sujets et des enjeux d'avenir concernant directement la population** : la mobilité urbaine, la place des jeunes dans le territoire, le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET), etc